Délibération n° 02.02 du 30 mai 2002

## Portant arrêté du compte financier 2001

Le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau "Seine-Normandie" :

## **DÉLIBÈRE**

## **ARTICLE 1**

Le compte financier de l'exercice 2001, présenté par l'Agent Comptable, est arrêté, en recettes, à la somme de 8 451 933 735,92 F et, en dépenses, à la somme de 7 853 754 501,44 F

## **ARTICLE 2**

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élevant à 479 455 177,67 F est affecté aux réserves.

Le Directeur de l'agence,

Pierre-Alain ROCHE

Le président du Conseil d'Administration,

Jean-Pierre DUPORT